



Édito :

Avec l'allègement des mesures sanitaires, c'est la vie qui reprend et le plaisir de se retrouver : le 11 novembre, le défilé de la saint Nicolas, le repas des anciens... Des moments simples qui rythment notre vie et nous donnent l'occasion de partager des moments ensemble.

L'actualité de cet automne, c'est aussi l'arrivée tant attendue de la fibre dans le village. La commune vous accompagne aussi dans cette transition et vous invite à des temps d'information en mairie lors des permanences du vendredi.

A très bientôt.

À VOS AGENDAS - LES DATES À RETENIR....

- ▶ **Jeudi 11 Novembre à 11h30 - Cérémonie du souvenir au monument aux morts suivie du verre de l'amitié à la mairie**
- ▶ **Samedi 20 Novembre à 10h30 - Inauguration du tronçon de chemin forestier rénové.**
- ▶ **Vendredi 3 Décembre - distributions des colis des anciens**
- ▶ **Samedi 4 Décembre à partir de 17h00 - Défilé de la Saint Nicolas -Chocolat chaud et vin chaud offert place de la mairie.**
- ▶ **Samedi 11 Décembre à partir de 12h00 - Repas des anciens.**

SÉCURISATION DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

La commune poursuit les aménagements de sécurisation routière. Des poteaux ont ainsi été scellés par notre employé communal dans le virage de la rue de Toul à proximité de la rue du pont Maizières. Cette zone dangereuse pour les piétons et les riverains a subi régulièrement des sorties de route de véhicules avec des dégâts importants. De plus le trottoir est très fréquenté par les habitants. Ces protections permettent aux riverains et piétons de circuler en toute sécurité.. Un ou deux bacs à fleurs viendront compléter le dispositif au printemps.



CHEMIN FORESTIER - FIN DES TRAVAUX



Les travaux de réfection de la vieille route sont quasiment terminés. L'entreprise Chardot a pu rattraper le retard du aux mauvaises conditions météo et aux couches d'argiles plus nombreuses que prévues. Aucun surcoût n'est à déplorer malgré ces difficultés. Les barrières limitant l'accès au massif forestier seront posées en fin d'année

L'inauguration de ce tronçon est prévue le samedi 20 novembre à 10h30 en forêt (place de retournement à côté du chemin de raccordement à Foug) . Nous invitons tous les usagers de la forêt à partager ce moment (co-voiturage possible - nous contacter).

AFFOUAGES 2022 - C'EST PARTI!

Comme chaque année, il est possible de prendre une part de bois sur pied et de la façonner vous-même dans les parcelles 17-18 et 8, 22. Vous choisissez le volume désiré 5, 10, 15, 20 ou 25 stères au prix de 5 euros le stère.

Il est aussi possible de prendre un lot de bois coupé en 4 m et débardé en 2021 le long de la vieille route au niveau de la parcelle 12 au prix de 20 euros le stère.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 15 novembre pour distribution des lots en janvier.



SAINT NICOLAS...

Cette année, le défilé de la Saint Nicolas passera dans les rues du village le 4 décembre accompagné du père fouettard. Les enfants sont attendus place de la mairie à 17h00.

La salle des fêtes étant occupée, les enfants recevront leurs friandises après le défilé à la mairie et un goûter sera offert sur la place avec du chocolat chaud. Les parents pourront aussi se réchauffer avec du vin chaud offert par la municipalité.

Afin que tous les enfants puissent recevoir leurs chocolats, nous demandons aux parents dont les enfants ne résident pas de façon permanente dans notre village de se signaler en mairie.

Nous sommes également à la recherche de toutes les bonnes volontés pour assurer la construction du char et la réalisation des décorations. **Rendez-vous à 9h00 place de la mairie les 6, 13, 20 et 27 novembre ou contacter M. Arnaud Minella : a.minella@choly-menillot.fr**

LA FIBRE ARRIVE À CHOLOY-MÉNILLOT...

Le prestataire chargé du déploiement de la fibre dans le village (Losange) a terminé son travail et la région GrandEst a réceptionné le chantier. Le réseau s'ouvre maintenant à la commercialisation à partir de la fin-Novembre (date approximative selon les opérateurs et vous avez sans doute déjà reçu des sollicitations commerciales). Chacun pourra désormais souscrire un abonnement pour bénéficier de débits Internet inégalés. N'ayant pas de locaux adaptés à la mise en place d'une réunion publique, **la municipalité se propose de vous informer sur les modalités de raccordement lors des permanences de mairie du vendredi entre 17h00 et 19h00.** Le coût du branchement individuel est totalement pris en charge par la Communauté de Communes des Terres Toulouses. Plus d'informations sur www.losange-fibre.fr

NOS AMIS LES BÊTES...

CHATS ERRANTS :

Les chats errants peuvent être une nuisance et affecter négativement notre qualité de vie (maladies, odeurs...). La meilleure solution à ces problèmes est de stériliser les chats non identifiés. C'est pour cela que la commune a signé une convention de partenariat avec 30 millions d'amis. **Avec l'aide de bénévoles du village, les chats errants non identifiés (ni tatoués, ni pucés ou sans colliers) peuvent ainsi être capturés, stérilisés et relâchés après vaccinations et vérifications sanitaires.** Les chatons abandonnés peuvent aussi être adoptés grâce au refuge du Mordant. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de mairie ou chatterant@gmail.com

DÉJECTIONS CANINES :

Même si avec le pied gauche ça porte-bonheur, faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des crottes, rien de plus énervant. **Il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les sentiers, les espaces verts publics et les aires de jeux.** Le tout par mesure d'hygiène publique. Le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire ! Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est notre cadre de vie tant apprécié qui sera préservé. Merci.



VISITES ET ANNIVERSAIRES

Le CCAS poursuit ses visites auprès des personnes âgées. Ces moments sont toujours aussi conviviaux tant pour les personnes qui nous reçoivent que pour les bénévoles du CCAS et les élus.



"...M. BONTEMS 80 ans.."

LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LES HORAIRES

Depuis la fin du mois de septembre, les amateurs de lecture peuvent bénéficier de la nouvelle bibliothèque municipale (entrée rue de la Chavée côté école). Les bénévoles à l'initiative du projet vous attendent le **Mardi de 16h30 à 18h00 et le Samedi de 10h00 à 11h30.** N'hésitez pas à leur rendre visite, ils pourront vous conseiller et passer commande d'ouvrage auprès de la médiathèque de Meurthe et Moselle.

L'accès à la bibliothèque est libre dès l'inscription (enfants et adultes) et la consultation et les emprunts seront gratuits.

Pour plus d'informations, contactez Véronique Arsac :



bibliotheque@choly-menillot.fr